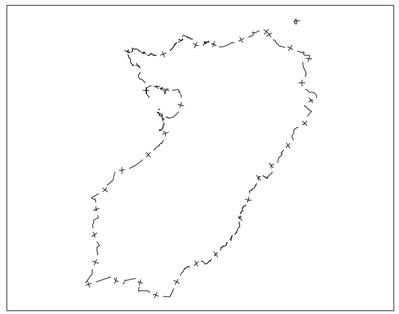
COMMUNE DE : ERQUY

Plan Local d'Urbanisme
Document graphique
Plan du zonage et des Prescriptions
Planche Commune



Echelle de référence : 1:10 000

Edité le : 08/11/2017

- Document réalisé par le service SIG
- Document non opposable au tiers

Source : Origine DGFiP Cadastre ©
Droit de l'Etat réservés ® 31/12/2015

N

Légende

- Limite communale
- Espace boisé classé
- Elément de paysage, patrimoine, point de vue, à protéger, mettre en valeur
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Villas balnéaires où s'exercent des prescriptions architecturales
- Bâtiment faisant l'objet des dispositions de l'alinéa 7 de l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme
- Espace naturel de compensation
- Autre
- Espace boisé classé
- Elément de paysage, de patrimoine, point de vue, à protéger, mettre en valeur
- Limitations particulières d'implantation des constructions
- Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies et limites séparatives
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue (R123-11 i)
- Conditions de desserte
- Espace proche du rivage
- Cheminement piétonnier existant
- Cheminement piétonnier à aménager
- Chemin de randonnée
- Rez-de-chaussée obligatoirement affectés à une activité commerciale
- Autre
- Parcelles
- Bâtis durs
- Bâtis légers
- Emplacements réservés
- Espace boisé classé
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques
- Emplacement réservé
- Elément de paysage, de patrimoine, point de vue, à protéger, mettre en valeur
- Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
- Emplacement réservé logement social/mixité sociale
- Limitations particulières d'implantation des constructions
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- Secteur à programme de logements mixité sociale en Zone U et AU et secteur soumis à un quota de logements locatifs
- Secteur comportant des orientations d'aménagement
- Secteurs de diversité commerciale à protéger
- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Secteurs de performance énergétique
- Secteurs d'aménagement numérique
- Secteurs avec densité minimale de construction à proximité des transports collectifs existants ou programmés
- Plan de prévention des risques
- Limitation de la hauteur de construction
- Espace naturel de compensation
- Autre
- 00 : zonages indéterminés
- 01 : habitat urbanisé
- 02 : activité urbanisé
- 05 : loisirs, tourisme et équipements
- 07 : activité agricole
- 08 : espace naturel
- 09 : espace naturel littoral
- 11 : habitat à urbaniser (à court et long terme)
- 12 : activité à urbaniser (à court et long terme)

